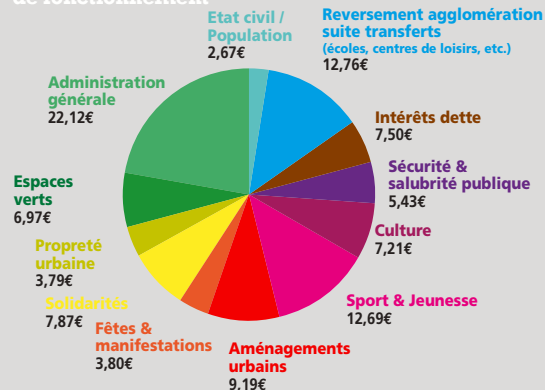


Un budget, 3 engagements : vie de la cité, développement de la ville, projet sportif de territoire

PERSPECTIVE Le désengagement de l'État n'a jamais été aussi fort et pourtant Mont de Marsan présente un budget 2016 solide, destiné à préserver la qualité de vie des habitants et à soutenir l'économie et l'emploi. Sans augmentation des taux d'imposition, il acte une volonté de solidarité et d'équité.

Le budget de fonctionnement : 29,9 M€

Répartition sur 100 € de dépenses réelles de fonctionnement



Les dépenses d'équipement : 5,9 M€

Vie de la Cité

1 453 996 €

Handicap & mise en accessibilité

100 970 € / 2%

Aménagements des Conseils de quartier / 2%

150 000 € Maintenance de l'enveloppe

Culture & patrimoine

224 600 € / 4%

Spectacles vivants, événements grand public, mise en valeur du Musée, Mont de Marsan Sculptures

Rénovation de voirie

305 370 € / 5%

Entretien de réseaux, voirie communale, assainissement du golf

Cadre de vie

673 956 € / 11%

Modernisation informatique, propreté urbaine, aménagements...

Modernisation de l'éclairage public

120 000 € / 2%

Performance énergétique

106 000 € / 2%

Réduction empreinte énergétique des bâtiments

Rivières

115 000 € / 2%

Passer à poissons et canoës

Foncier

645 530 € / 11%

Solde opération caserne Boscquet

Attractivité du Cœur de ville

1 007 000 € / 17%

Favoriser renouvellement des façades et QRH-RU, développement culturel et commercial, multiplexe cinéma, aménagement place Saint Roch réaménagement des Halles à vocation alimentaire

Développement de la Cité

1 993 530 €

Rénovation équipements sportifs

251 902 € / 4%

Rénovation plaine des jeux, drainage terrain du Beillet, réalisation d'un Paddle, système de désenfumage de l'espace François Mitterrand, aménagement d'un lieu associatif et de pratique de la pétanque et de la boule lyonnaise

Projet sportif de territoire

2 521 902 €

Réhabilitation de Barbe d'Or / Guy Boniface

2 270 000 € / 38%

(dont 41,63 % de subventions attendues)

Tribunes : 58%

Dojo : 19%

Salles de musculation fitness : 14%

Quartier extérieur : 9%



“Notre budget a été bâti avec pratiquement 2 millions de moins de DGF qu'en 2008 !”

INTERVIEW Charles Dayot, adjoint au Maire délégué aux Finances.

Dans quel climat budgétaire national avez-vous construit le budget 2016 de la ville de Mont de Marsan ?

Comme toutes les communes et plus particulièrement les villes de plus de 20 000 habitants, nous devons faire face à des réductions de dotations de l'État d'une violence sans précédent. Dans ce contexte, Mont de Marsan résiste plutôt bien à ces coupes rases grâce à des mesures d'économies générales que nous avons anticipées dès notre premier mandat. Notre budget a été bâti avec pratiquement 2 millions de moins de dotation globale de fonctionnement (DGF) qu'en 2008 ! Le temps de l'augmentation rituelle des contributions de l'État est révolu. Aujourd'hui, tout doit être pesé et évalué. Pour autant, rigueur ne signifie pas austérité et notre vision n'est pas exclusivement comptable. Nous avons géré avec rigueur, tout en tenant nos engagements vis-à-vis des Montois. Chaque investissement a été phasé et mesuré au regard des frais de fonctionnement qu'il génère. D'où l'importance que nous accordons aux travaux vertueux d'économie d'énergie, d'isolation et de rationalisation de l'éclairage. De premiers effets se font sentir : baisse de consommations électriques, rationalisation du parc de véhicules, dématérialisation des traitements comptables et fluidification de nos règlements fournisseurs.

Quels sont les axes forts de ce budget ? Une constante demeure : la volonté de la municipalité d'agir pour notre territoire, de soutenir notre économie et notre emploi. L'investissement est et restera une priorité, tout en préservant notre politique de gestion rigoureuse des dépenses et de maîtrise des taux d'imposition. Le maintien du montant des subventions aux associations, le soutien à la politique culturelle, associative et sportive : Mont de Marsan Sculptures (120 000 €), école

de musique (328 800 €), Moun Ride, Madeleine, Arte Flamenco... restent nos choix politiques forts. La réfection de la place Saint-Roch, le réaménagement de l'entrée de cœur de ville que constitue l'avenue Sadi Carnot, le Multiplexe République, le projet sportif de territoire avec les sites de Barbe d'Or et Boniface sont autant de projets ambitieux, raisonnés et financés sans que le contribuable local ne soit sollicité davantage. Tant en matière d'investissement local que de solidarité, le rôle de notre collectivité est aussi d'amortir les effets de la crise. À ce titre, soulignons que notre subvention d'équilibre au CCAS reste élevée avec 1,25 M€.

Comment allez-vous les mettre en œuvre ?

Nous allons faire de cette contrainte budgétaire une opportunité pour réformer en profondeur notre fonctionnement. Comme toutes les communes, nous aurons à nous recentrer sur nos missions prioritaires en matière de service public et

nous le ferons dans la concertation en associant les agents des collectivités et nos concitoyens. Aucune proposition d'optimisation ne doit être censurée. La démagogie et les promesses intenables non pas de place dans ce chantier qui doit être empreint de lucidité et de respect du contribuable. Les experts s'accordent à dire que les communes de notre catégorie seront les plus touchées à court terme par les mesures gouvernementales. Néanmoins, nous sommes armés, budgétairement parlant, pour y faire face. Pour Mont de Marsan, le tableau n'est pas aussi noir que certains voudraient le laisser entendre. Nos ratios restent maîtrisés et les équilibres sont respectés. Nous avons assaini notre structure de dette qui est désormais majoritairement à taux fixe. La relation hasardeuse nouée avec DEXIA en 2006 est désormais derrière nous et nous pouvons nous réjouir de laisser une copie propre aux générations futures. Nous parvenons, par des recherches de

cofinancement et de subventions extérieures, à trouver des marges de manœuvre pour continuer, sans s'endetter davantage, à améliorer les infrastructures de notre cité et à préserver l'investissement local, synonyme de soutien aux entreprises et commerces locaux.

Malgré le désengagement de l'État et le transfert de charges, vous avez choisi de ne pas augmenter les impôts. Pouvez-vous expliquer ce choix ?

Augmenter les impôts reste la solution de facilité pour compenser la baisse de DGF. Nous avons refusé de le faire. Au contraire, nous cherchons par tous les moyens à éviter ce report de fiscalité sur nos concitoyens montois qui vivent des périodes souvent difficiles et nous ferons tout pour limiter le recours au levier fiscal. L'équipe municipale précédente l'a fait chaque année entre 2001 et 2008. Aujourd'hui, l'État fait porter par les collectivités la majeure partie des économies à réaliser et pousse indistinctement les maires à devoir augmenter la fiscalité locale. Nous résistons et faisons face sereinement à cette situation de crise !

En chiffres :

38,7 M€
de budget 2016
(montant total des dépenses
et recettes de la collectivité)

29,9 M€
pour le fonctionnement

8,8 M€
pour l'investissement

dont 5,9 M€
de dépenses d'équipement